

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 5 décembre 2025</b>	<b>N° 2025-528</b>

Convocation du 28 novembre 2025

Aujourd'hui vendredi 5 décembre 2025 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, Mme Amandine BETES, Mme Claudine BICHET, Mme Brigitte BLOCH, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Loïc FARNIER, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAR, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, Mme Fabienne HELBIG, M. Pierre HURMIC, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Delphine JAMET, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, M. Matthieu MANGIN, M. Jacques MANGON, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Céline PAPIN, Mme Pascale PAVONE, M. Jérôme PEScina, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Michael RISTIC, M. Bastien RIVIERES, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean-Baptiste THONY, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Josiane ZAMBON.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :**


M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI  
M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT à Mme Pascale BRU  
Mme Françoise FREMY à M. Bruno FARENIAUX  
M. Laurent GUILLEMIN à M. Michael RISTIC  
Mme Sylvie JUQUIN à Mme Sylvie JUSTOME  
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Fatiha BOZDAG  
M. Guillaume MARI à M. Maxime GHESQUIERE  
M. Nicolas PEREIRA à M. Thierry MILLET  
M. Stéphane PFEIFFER à Mme Brigitte BLOCH  
Mme Marie RECALDE à Mme Anne-Eugénie GASPAR  
M. Fabien ROBERT à M. Emmanuel SALLABERRY

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Jérôme PEScina à partir 16h32  
M. Dominique ALCALA à partir de 17h08  
M. Thierry MILLET à partir de 17h58

**LA SEANCE EST OUVERTE**

Accusé de réception en préfecture 033-243300316-20251205-lmc1113022-DE-1-1 Date de télétransmission : 12/12/2025 Date de réception préfecture : 12/12/2025 Publié : 12/12/2025
--

 <b>BORDEAUX MÉTROPOLE</b>	<b>Conseil du 5 décembre 2025</b>	<i>Délibération</i>
		<b>N° 2025-528</b>

---

## **Rapport de transition écologique et sociale 2025 (sur données 2024)- Information au conseil**

---

Monsieur Pierre HURMIC présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Le bilan à mi-parcours du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), adopté le 26 septembre 2025 et annexé à la présente délibération, présente l'état d'avancement et les résultats de la mise en œuvre des actions liées à la transition écologique et sociale dans les politiques publiques métropolitaines. Ce bilan est accompagné d'un baromètre de la transition écologique, qui regroupe les indicateurs clés du territoire et fournit un point d'étape sur les trajectoires en cours.

Pour 2025, ce bilan tient lieu de rapport de transition pour l'année écoulée. La présente délibération met en évidence plusieurs faits marquants intervenus au cours de l'année 2024.

L'année écoulée a également été marquée par l'adoption du Plan de Résilience métropolitain, qui complète le PCAET en intégrant les enjeux d'adaptation, de vulnérabilité et de solidarité territoriale. Ce document constate que les conditions d'habitabilité du territoire sont d'ores et déjà affectées par les effets du changement climatique.

Dans un contexte de ressources financières, environnementales et humaines limitées, ces éléments peuvent contribuer à éclairer les débats d'orientations budgétaires.

### **Faits structurants 2024**

#### **Aménagement, urbanisme et habitat**

- Adoption en 2024 de la 11<sup>e</sup> modification du PLU intégrant des dispositions relatives à la transition écologique et énergétique.
- Lancement de la démarche « nouvelles formes urbaines et d'habitat » intégrant notamment les enjeux de santé, du changement climatique et de sobriété foncière.
- Déploiement du référentiel « Espaces publics à vivre » pour intégrer des standards liés à la transition écologique, notamment de production bas carbone carbone, de lutte contre les îlots de chaleur urbain et d'inclusion dans les opérations d'espaces publics.
- Actions en faveur de la rénovation et de la décarbonation des logements, notamment pour les ménages modestes.

#### **Nature et biodiversité**

- Franchissement en 2024 du cap des 600 000 arbres plantés dans le cadre du programme « Plantons 1 million d'arbres ».
- Inauguration du Parc du Thil à Saint-Médard-en-Jalles.
- Première édition du Printemps de la biodiversité (mai-juin 2024).
- Acquisition de l'île d'Arcins.

- Restauration du marais des Peychaud et de continuités aquatiques sur la jalle de Blanquefort.

- Intégration des zones humides dans le PLU lors de sa 11e modification.

#### Mobilité

- Création en 2024 de 13 km de nouveaux aménagements cyclables, dont 10 km du réseau vélo express ReVE.

- Progression de 6 % du nombre de cyclistes et de 6 % de la fréquentation du réseau de transport public TBM sur l'année 2024.

- 100 000 bénéficiaires de la tarification solidaire des transports en commun.

### **Énergie et rénovation**

- Adoption en septembre 2024 d'un nouveau règlement d'intervention renforçant le niveau d'aide à la rénovation énergétique au niveau maximum permis par l'Etat et élargir le champ des projets aidés (notamment aux appartements individuels en copropriétés et aux rénovations « par geste »).

- Mise en service à l'automne 2024 du réseau de chaleur biomasse de Mérignac-Centre. Au total 6 réseaux (en particulier dans les quartiers neufs : Euratlantique, Brazza, Niel) sont en service et 8 à l'étude.

- Développement de projets photovoltaïques : plus de 30 projets engagés sur foncier métropolitain, 80 sur foncier communal et 2 en maîtrise d'ouvrage directe (halle de marché d'Artigues, bassin d'orage du dépôt de tramway Bastide).

### **Adaptation et résilience territoriale**

- Adoption en juin 2024 du plan d'actions « Métropole rafraîchissante » ayant notamment pour objectif : 100 oasis urbaines, 100 nouvelles fontaines, 50 parcours de fraîcheur à engager d'ici 20230.

- Organisation en octobre 2024 de la première édition du Mois de la résilience (130 événements). Le prix public Ideal'Co et le prix national du Ministère de la transition sont attribués à Bordeaux Métropole pour l'organisation de cet événement.

- Travaux GEMAPI : restauration des jalles de la Presqu'île d'Ambès, renforcement de la digue de Bègles, diagnostic des risques fluvio-maritimes.

### **Économie et ressources**

- Labellisation « ZIBaC » des EIP d'Ambès et Bassens en avril 2024.

- Lancement du Pacte de transition de l'immobilier économique.

- Lancement du projet Woodrise Vallée à Artigues-près-Bordeaux.

- Le prix coup de cœur économie sociale et solidaire récompense, en septembre 2024, 4 structures de l'économie circulaire, économie de proximité et habitat : Re-Plantes, Ekolector, EPICEZTOUT, TINY LAB.

- 1040 exemplaires du kit « transition des entreprises » ont été distribués en 2024 concernant 16 communes métropolitaines.

- Extension des consignes de tri et installation de 400 bornes à déchets alimentaires.

- Sensibilisation de 22 000 habitants à la réduction des déchets.

- Réduction de 11 % de la consommation d'eau potable par habitant entre 2021 et 2024.

- Collecte de 23 tonnes d'équipements dans le cadre de la collecte numérique.

### **Santé, social et égalité**

- Mise en œuvre du Fonds Air Bois pour aider les particuliers à renouveler plus de 4 000 appareils de chauffage au bois.

- Bordeaux Métropole est lauréate, en octobre 2024, de l'AMI « Démonstrateur territorial des transitions agricoles et alimentaires ».

- Dans le cadre de la politique en faveur de l'amélioration des conditions de vie et d'études des étudiants, l'appel à projet métropolitain consacré à la lutte contre la précarité étudiante concerne pour 64% des projets d'alimentation.

- Obtention en mars 2024 du double label « Égalité professionnelle femmes-hommes » et « Diversité ».

- 99 marchés attribués à des structures de l'économie sociale et solidaire ; 69 % des marchés comportent une clause sociale et 89 % une clause environnementale.

- Organisation de la première journée des droits numériques et formation de plus de 600 aidants professionnels dans le cadre de la feuille de route inclusion numérique.

### **Participation, citoyens et coopération**

- Montée en charge de la réserve citoyenne et mobilisation notamment lors du plan canicule de 2024.
- Lancement du comité des usagers de la régie de l'eau.
- Première séance des conseils citoyen et scientifique des Jalles.
- Deuxième budget participatif métropolitain consacré à la thématique « Métropole rafraîchissante ».
- Mise en place par le CD2, à partir de septembre 2024, d'un débat métropolitain sur la santé mentale.
- 11 390 visiteurs ont pris part aux près de 250 événements organisés à la Maison écocitoyenne.
- Lancement en novembre 2024 du partenariat ABCD avec l'Université de Bordeaux, associant recherche, action publique et participation citoyenne.
- Les coopérations territoriales concernent 19 EPCI et 134 actions et engagements votés.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre acte du rapport présenté**

### **Le Conseil de Bordeaux Métropole**

**VU** la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte,

**VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment son article D.2311-15,

**VU** la délibération n° 2022-639 du 30 septembre 2022 approuvant le PCAET 2023-2028,

**VU** la délibération n° 2025-272 du 6 juin 2025 adoptant le Plan de Résilience métropolitain,

**VU** la délibération n° 2025-448 du 26 septembre 2025 approuvant le bilan à mi-parcours du PCAET,

**ENTENDU** le rapport de présentation

### **DÉCIDE**

**Article 1 :** de prendre acte du rapport de transition écologique et sociale 2025 constitué, comme indiqué précédemment, des éléments du bilan à mi-parcours du PCAET et du plan de résilience Métropolitain tout deux adoptés en 2025 par délibération du conseil métropolitain.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées – Communication effectuée.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 5 décembre 2025

Par le/la secrétaire de séance,	Pour expédition conforme,
---------------------------------	---------------------------